

Thème 8 : Comment organiser le commerce international dans un contexte d'ouverture des échanges ?**Chapitre 09 : DES POLITIQUES COMMERCIALES DIVERGENTES****Notions**

- Les droits de douane.
- Les restrictions quantitatives à l'importation (barrières non tarifaires).

**Contexte et finalités**

Le commerce international a de nombreux effets : des gains en termes de baisse de prix, une réduction des inégalités entre pays, l'accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays. Les pays peuvent mettre en œuvre des politiques d'ouverture aux échanges ou au contraire de plus grand contrôle de ceux-ci :

- ils facilitent les échanges en éliminant ou en réduisant les droits d'importation ou d'exportation, en simplifiant les réglementations ou les procédures douanières, en éliminant de manière temporaire ou permanente des taxes à l'importation ou à l'exportation et en éliminant les restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation
- ils restreignent le commerce en imposant de nouveaux droits d'importation ou d'exportation, en augmentant des droits existants, en mettant en place des interdictions ou des restrictions quantitatives à l'importation, en établissant des règles ou des procédures douanières plus complexes ou plus strictes, en appliquant des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux. Ces mesures peuvent être temporaires ou permanentes.

**Objectifs**

- ⇒ Décrire les avantages et les limites du libre-échange et/ou d'une économie en autarcie ;
- ⇒ Définir et expliquer les différentes mesures protectionnistes ;

## I. Quels sont les effets de l'ouverture des échanges ?

Le libre-échange est une doctrine prônant l'instauration d'un système économique dans lequel les échanges commerciaux entre pays ne sont freinés par aucun obstacle.

Ce système comporte de nombreux avantages étayés, entre autres, par les économistes classiques (Adam Smith, Ricardo...) depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, le libre-échange permet d'accroître les débouchés, ce qui a pour conséquence la hausse des volumes produits. Cette augmentation de la production entraîne pour les industries des économies d'échelle qui se caractérisent par une baisse du coût unitaire lorsque les quantités produites augmentent. *In fine*, c'est le prix pour le consommateur qui chute, ce qui accroît son pouvoir d'achat et donc la taille des marchés. C'est un cercle vertueux.

En outre, le libre-échange stimule la concurrence sur les marchés et favorise ainsi le progrès technique, les innovations et l'amélioration des méthodes de production.

Une autre raison pour laquelle le libre-échange a un impact bénéfique est qu'il offre aux consommateurs nationaux un choix de biens et de services auxquels ils n'auraient pas accès autrement (les mangues en Russie, par exemple).

Enfin, l'ouverture de leur économie sur le marché mondial est un facteur qui a permis à de nombreux pays en développement d'enregistrer une croissance rapide et une réduction plus prononcée de la pauvreté. Selon le FMI, en moyenne, les pays en développement qui ont fortement baissé leurs tarifs douaniers dans les années 1980 ont connu une croissance plus rapide que les autres au cours des années 1990. L'inégalité entre pays diminue globalement depuis 1990, ce qui reflète la croissance économique plus rapide des pays en développement, elle-même partiellement due à la libéralisation des échanges.

Néanmoins, la libéralisation des économies comporte certains aspects négatifs, notamment en termes d'impacts sur la quantité des emplois.

D'une part, dans les secteurs exposés tels que l'industrie ou l'agriculture, des emplois sont menacés. Les victimes sont le plus souvent des travailleurs peu qualifiés pour qui se réorienter dans un nouveau secteur d'activité est difficile, ce qui accroît les inégalités entre les populations au sein d'un pays.

D'autre part, la concurrence étant plus forte, les entreprises souhaitent améliorer leur compétitivité. Ces entreprises sont donc attirées par des pays à faible coût de main-d'œuvre afin d'y délocaliser leur production, ce qui a pour conséquence une destruction d'emplois.

## II. Quelles mesures permettent la mise en œuvre de politiques d'ouverture aux échanges ?

Pour instaurer un système économique dans lequel les échanges commerciaux entre pays ne sont freinés par aucun obstacle, les droits de douane entre pays doivent être diminués. Les droits de douane sont des taxes appliquées par les pays sur les marchandises importées à leur entrée sur le territoire. Au final, c'est le consommateur qui les paye car l'importateur va les répercuter sur son prix de vente.

Les quotas ou contingentements doivent eux être supprimés. Un quota est une mesure protectionniste non tarifaire : il s'agit de n'autoriser qu'une quantité limitée d'un bien à entrer dans un pays.

Prenons l'exemple du textile chinois : en 1995 a été signé l'Accord sur le textile et l'habillement qui prévoyait l'ouverture totale du commerce mondial du textile le 1<sup>er</sup> janvier 2005. La baisse des quotas sur le textile chinois en Europe a alors provoqué un raz-de-marée d'importations (les importations de certains produits ont bondi de plus de 400 %), ce qui a poussé l'Union européenne à négocier la mise en place de nouveaux quotas temporaires jusqu'en 2008.

Enfin, les normes administratives, sanitaires ou techniques peuvent être simplifiées afin de faciliter les échanges. C'était notamment l'objectif des négociations du traité de libre-échange baptisé TAFTA (ou TIPP) qui prévoyait de s'attaquer aux procédures et entraves administratives liées aux échanges entre les États-Unis et l'UE dans de nombreux secteurs (alimentaire, sanitaire, environnemental, industriel, cosmétiques...).

### III. Comment et pourquoi mettre en œuvre des politiques protectionnistes ?

Le protectionnisme désigne la politique d'un État qui met en place des mesures visant à pénaliser l'introduction dans le pays de produits ou de services étrangers.

Cette politique consiste à protéger l'économie d'un pays contre la concurrence étrangère grâce à deux leviers :

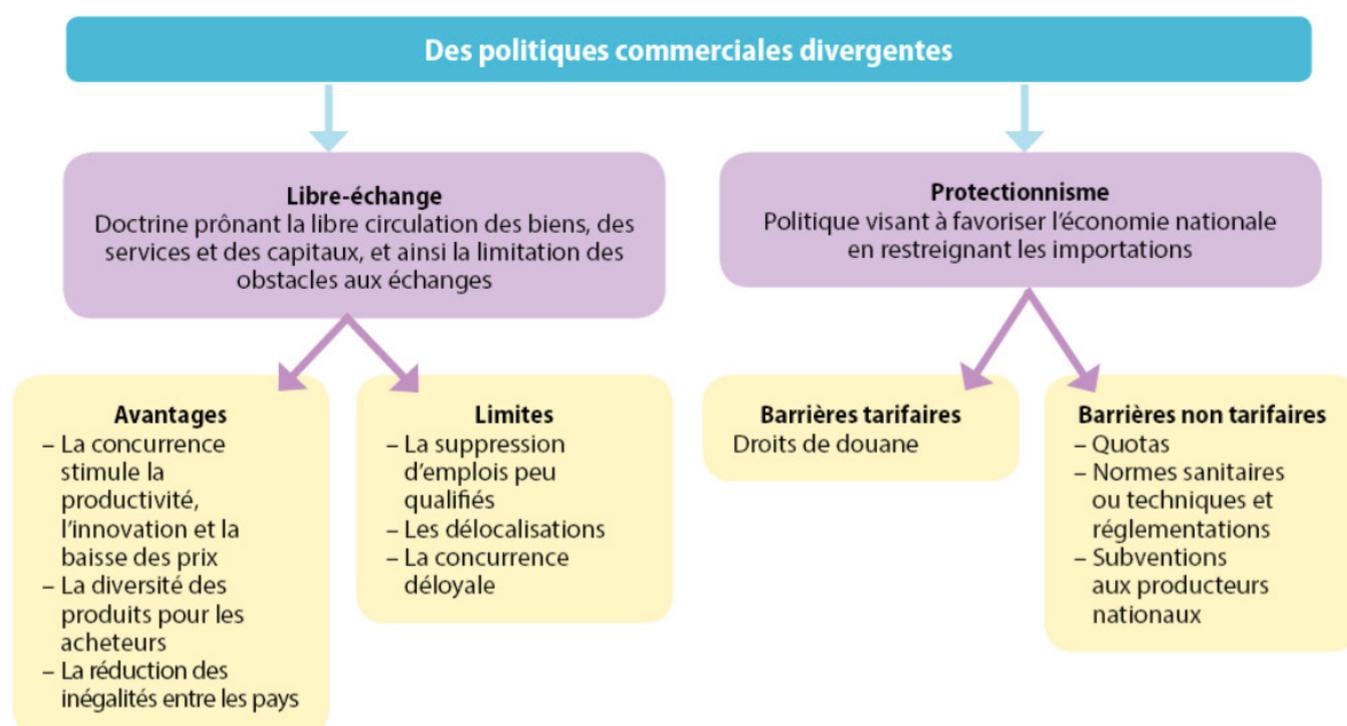
- par des mesures tarifaires via des droits de douane. En effet, sur le plan tarifaire, un pays protectionniste est un pays qui applique des droits de douane plus élevés que les autres. Le Brésil, par exemple, est plus protectionniste que l'Australie. Ainsi, en 2017, le Brésil a appliqué un taux moyen de droits de douane de 13,4 % aux importations de ses partenaires de l'OMC. Dans le même temps, le taux appliqué par l'Australie n'était que de 2,2 %. Autrement dit, pour un produit importé d'une valeur de 100 euros, le Brésil prélève 13,40 euros de taxes quand l'Australie ne prélève que 2,20 euros ;
- par des mesures non tarifaires via des quotas, des normes, des subventions... Ces mesures ne peuvent pas être mesurées par un indicateur statistique. On sait qu'elles sont aujourd'hui l'outil essentiel du protectionnisme.

Cette politique peut sembler tentante, ce fut notamment le cas du penseur allemand List qui, à contre-courant du libre-échange en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, prônait un protectionnisme « éducateur ». Selon lui, si un secteur d'activité en est à ses débuts et manque de compétitivité, il ne pourra pas survivre à la production internationale. Le gouvernement se doit donc de soutenir ses industries nationales le temps qu'elles aient les capacités d'affronter les entreprises étrangères.

Un protectionnisme « défensif » est aussi justifié par certains en cas de concurrence déloyale de certains pays en matière sociale afin de protéger l'emploi. Par exemple, la France réclame depuis longtemps davantage de garde-fous sur le statut des travailleurs détachés. Aujourd'hui, en Europe, un prestataire de services polonais, par exemple, peut envoyer des salariés travailler dans un autre pays de l'UE. S'ils viennent en France, ils sont assurés de percevoir le SMIC français. En revanche, les charges sociales seront celles de la Pologne. De quoi réduire le coût du travail de 30 % pour l'employeur.

Néanmoins, les politiques protectionnistes d'un pays peuvent entraîner des représailles et engendrer une véritable guerre commerciale. Ainsi, après la décision de Donald Trump d'augmenter les droits de douane sur un grand nombre de produits chinois, Pékin a contre-attaqué en dévoilant en mars 2018 une liste de 128 produits qui pourraient se voir appliquer des droits des douanes de 15 % à 25 % en cas d'échec des négociations.

Enfin, un pays qui choisit de protéger son économie perd logiquement une grande partie des avantages du libre-échange comme les gains liés à la taille des marchés et à la concurrence.



## ACTIVITES / MISE EN PRATIQUE

## Activité 1 : Identifier les différentes mesures protectionnistes

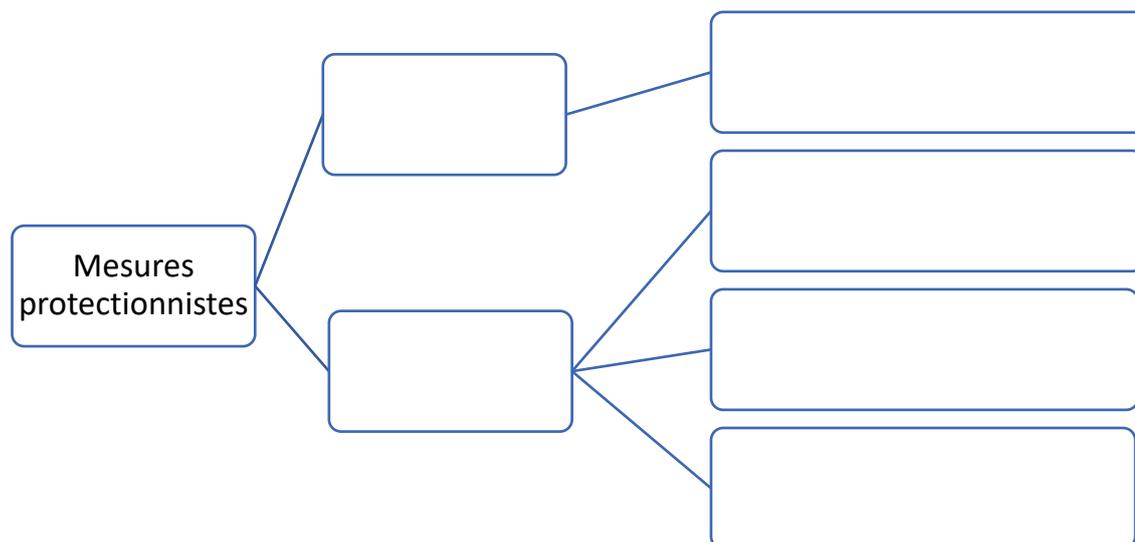
1. Rappelez la différence entre une mesure tarifaire et une mesure non tarifaire.
2. Reproduisez et complétez le tableau suivant en indiquant pour chaque mesure protectionniste si elle est de nature tarifaire ou non tarifaire et indiquez le type de mesure.

Mesures	Tarifaire/non tarifaire	Type de mesure
Le 5 mai 2015, le ministère de l'Agriculture du Costa Rica a suspendu les autorisations d'importations d'avocats en provenance de huit pays, du fait de la présence potentielle du virus Sunblotch.		
Le 31 mai 2018, les États-Unis ont décidé de taxer l'acier de 25 % et l'aluminium de 10 % en provenance de l'Europe, du Canada et du Mexique.		
En juin 2019, l'Union européenne a annoncé un quota d'importation de bœuf américain de 35 000 tonnes.		
L'importation de jouets en France est réglementée et soumise au respect des normes de sécurité imposées par la Commission européenne.		

## Activité 2 :

<a href="https://urlz.fr/eVMY">https://urlz.fr/eVMY</a> 	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifiez le type de produit concerné et le type de politique instaurée par la Suisse.</li> <li>2. Repérez les raisons incitant la Suisse à instaurer une telle mesure.</li> <li>3. Expliquez en quoi une mesure protectionniste peut être bénéfique pour le pays.</li> </ol>
--	--

4. Recensez les différentes mesures protectionnistes en reproduisant et en complétant le schéma suivant.



## Activité 3 :

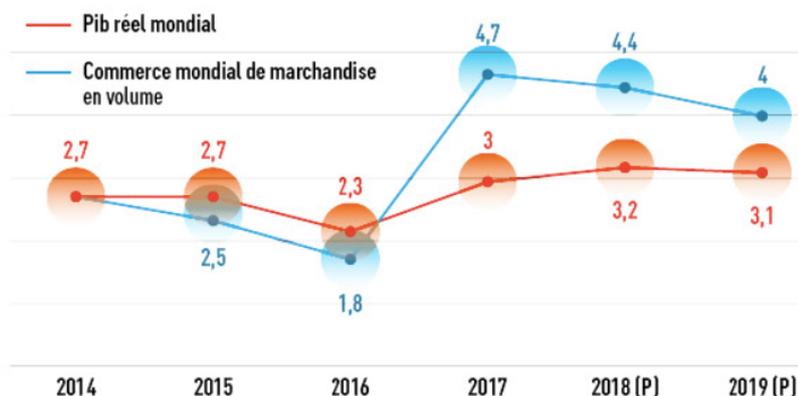
1. Rappelez ce que signifie une politique de libre-échange.
2. Distinguez les accords bilatéraux des accords multilatéraux.
3. Complétez le tableau suivant en indiquant le nom de l'accord

Accord	Pays concernés	Date d'entrée en vigueur	Objectifs de l'accord
	Union européenne (27 pays), Canada	Entrée en vigueur provisoire en octobre 2017, en attente de ratification par tous les États membres	Suppression de 99 % des droits de douane canadiens et harmonisation des normes techniques et sanitaires.
	États-Unis, Canada, Mexique	Entré en vigueur en 1994 mais demande de réforme avec l'AEUMC	Constituer une zone de circulation des biens et services entre les pays concernés.
	Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay + Bolivie (adhésion en cours) + membres associés (Colombie, Équateur, Pérou, Chili) / Venezuela (suspendu)	Entré en vigueur en 1995	Zone de libre-échange pour éliminer les barrières tarifaires entre pays membres. Fixe aussi un tarif douanier extérieur commun. Met en place un processus d'intégration dans sa zone, avec politique commerciale commune, coordination des politiques macroéconomiques et harmonisation des législations.
	27 pays membres	Traité de Rome (1957) avec création d'une zone de libre-échange entre les 6 pays fondateurs puis traité de Maastricht (1992) entré en vigueur en le 01/11/1993	Libre circulation des biens, services et capitaux entre pays membres. Respect de critères de convergence pour intégrer la zone euro et adopter une monnaie unique.
	44 pays africains	Signé en mars 2018, pas encore entré en vigueur	Zone de libre-échange entre pays africains et suppression des barrières commerciales. Volonté de créer un marché commun.
	12 pays : Australie, Brunei, Canada, Chili, États-Unis, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam	Signé le 04/02/ 2016 mais retrait des États-Unis en 2018 : nouvel accord sans les EU le 30/12/2018 (CPTPP)	Abaisser les droits de douane et harmoniser les normes.
	10 États du Sud-Est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam, Laos, Birmanie, Cambodge	Crée en 1967	Zone de libre-échange, 5 <sup>e</sup> bloc économique mondial. Soutenir la croissance économique, le progrès social et le développement culturel dans la région, afin d'assurer la fondation d'une communauté des nations d'Asie du Sud-Est prospère et pacifique .

## Activité 4 :

1. Rappelez la définition du libre-échange et du protectionnisme.
2. À partir du document 1, expliquez le lien entre l'ouverture des échanges et la croissance.
3. Montrez que l'ouverture des échanges est bénéfique pour les pays en développement
4. Présentez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante :  
Le libre-échange est-il néfaste pour les économies ?

### DOC.1 Évolution du commerce des marchandises et PIB réel, 2014-2019 (variation annuelle en %)



Source : Secrétariat de l'OMC pour le commerce

Évolution du commerce de marchandises et du PIB réel des pays développés et des pays en développement

### DOC.2 Pour ou contre le protectionnisme ?

Donald Trump fait valoir qu'en taxant les importations d'acier et d'aluminium et donc en protégeant son industrie métallurgique, il prend aussi une décision stratégique vouée à la sécurité du pays : en effet, il est important qu'en cas de conflit, un pays dispose de ses propres ressources pour construire des véhicules, des avions, des usines, des armes, etc. Mais le président qui veut « rendre sa grandeur à l'Amérique » cherche surtout à renforcer une industrie affaiblie face à la concurrence internationale et à préserver, voire créer, des emplois. [...] Mais les économistes montrent que le raisonnement de Trump n'est pas totalement juste. D'abord, en protégeant artificiellement un secteur économique de la concurrence, on ne l'incite plus à innover, à baisser ses coûts, à trouver de nouveaux débouchés... À terme, il devient moins compétitif, vieillissant, et ses produits sont plus chers sur le marché mondial. Les ventes baissent, il faut licencier. Se produit donc l'inverse de ce qui était espéré. Les preuves abondent. Quand George Bush avait pris une mesure similaire en 2002, les États-Unis avaient perdu 200 000 emplois industriels. Les effets pervers touchent également les

pays visés : si l'Europe, par exemple, vend moins d'acier aux États-Unis, elle devra trouver d'autres clients, éventuellement en baissant le prix. Ou bien les producteurs d'acier devront baisser leur production faute de débouchés, une mesure qui peut se traduire par des fermetures d'usines, des plans sociaux... [...]

Béatrice Madeline, *Pour l'éco*, septembre 2018.

**DOC. 3 Le libre-échange est-il bon pour le développement ?**

L'échange international est favorable à la croissance de la richesse globale de l'économie, en favorisant la spécialisation et les gains d'efficacité, comme l'avaient d'ailleurs bien vu les pères de l'économie moderne, [...]. L'échange international est à la fois un substitut au progrès technique – on peut acheter les biens produits moins cher ailleurs – et un moyen de le stimuler – la concurrence incite les producteurs à améliorer leur

productivité. L'élargissement et l'ouverture des marchés facilitent la circulation des savoir-faire et apportent un ensemble d'externalités positives favorables au développement. Mais, dans le même temps, les gains de richesse qui résultent de l'échange international ne sont pas nécessairement bien répartis. Ils tendent à favoriser les régions les plus riches et les producteurs les plus efficaces, si aucune mesure correctrice n'est prise, [...] Le développement des nouveaux pays industrialisés a prouvé que l'insertion dans l'échange international peut être favorable au développement, parce qu'elle permet d'accéder à de vastes marchés, tout en se confrontant aux producteurs les plus efficaces et les plus innovateurs. Mais pour être efficace, cette insertion suppose que l'État mène une politique commerciale stratégique, protégeant certains secteurs industriels naissants, tout en acceptant d'importer sans les taxer, les biens qui permettront de diversifier le tissu productif interne ou qui s'intégreront dans des productions destinées à être réexportées. [...]

Philippe Frémeaux et Stéphanie Laguerodie,  
*Alternatives économiques* n° 191.

**DOC. 4 Mondialisation, croissance et inégalités**

La mondialisation des échanges commerciaux s'est accélérée depuis 1980, avec des gains économiques substantiels au niveau mondial, mais inégalement répartis entre pays et au sein des pays. Certains pays émergents ont particulièrement bénéficié de la mondialisation et ont comblé une partie de leur écart de développement avec les pays avancés, réduisant les inégalités au niveau mondial. Dans les pays avancés,

les hauts revenus semblent avoir davantage bénéficié de l'ouverture que les classes moyennes-basses, ce qui a accru les inégalités. L'ouverture commerciale peut même faire des perdants, au moins de façon temporaire, en détruisant certains emplois exposés à une forte concurrence étrangère, tandis que d'autres emplois sont progressivement créés dans d'autres secteurs.

*Trésor-Éco* n° 210, septembre 2017, Direction générale du Trésor –  
Ministère de l'Économie et des finances.